

Insoumission (manifeste)

Nelo Vilar

Numéro 64, hiver 1996

Technonatures et virtualités concrètes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/46504ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Intervention

ISSN

0825-8708 (imprimé)

1923-2764 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Vilar, N. (1996). Compte rendu de [Insoumission (manifeste)]. *Inter*, (64), 58–59.

Festival du cinéma international en

Abitibi-Témiscamingue

14^e édition : du 28 octobre au 2 novembre 1995

Un obèse urbain sédentaire dans la quarantaine vit seul avec sa télé dans un petit coqueron coquerellé. Américain. Prélart à motifs 3D : vieilles croûtes de pizza et canettes de bière vides. Sa télé lui offre un jeu d'échecs qu'on ne peut se procurer qu'en signalant le numéro au bas de l'écran. « Call now ! » Il le lui faut. Il se saisit de son téléphone. La communication s'enclenche et les instructions sont claires à condition de ne pas s'embrouiller en appuyant sur le carré et l'étoile. Il se trompe, se reprend, se trompe à nouveau mais cette fois il s'obstine et s'enlise. Il

nouvelles soi-même, qu'une espèce de résignation vient de tomber sur la salle. On sent que c'est perdu mais on résiste à la tentation de sortir pour se le faire confirmer. On essaie de se raccrocher au film et on se sent fiers que son metteur en scène soit l'un des nôtres. Après, on sort pour entendre la graphiste Marthe JULIEN, enceinte de son premier bébé, nous dire que son enfant devra naître au Canada. Le hall est maintenant plein, mais pas pour longtemps. Les gens n'ont pas envie de parler politique, ni bien sûr de fêter : le comté est majoritairement indépendantiste.

Décidément, la politique aura été en toile de fond de cette 14^e édition. Les coupures de Téléfilm Canada ont fait jaser beaucoup... et ont galvanisé les troupes. Tout le monde se sentait concerné. Le public était invité à envoyer des cartes postales représentant l'affiche du Festival à la direction de Téléfilm Canada. Il semble que François MACEROLA ne peut plus voir une brosse à dents sans penser à Rouyn-Noranda !

Mais voici les faits. Le budget total du Festival tourne autour de 450 000 \$ et 56 % de cette somme provient de l'autofinancement : revenus aux guichets, commandites et ventes d'articles promotionnels. La subvention de Téléfilm Canada de l'an passé s'élevait à 55 000 \$; cette année on a enlevé 11 000 \$ et annoncé que le reste allait disparaître d'ici trois ans. La mobilisation s'est organisée : la Chambre de commerce, les autorités politiques et religieuses et surtout la population cinéophile locale, tous veulent sauver le Festival, un des rares succès culturels parfaitement intégrés en périphérie. Mais il y a de l'espoir : il semble que – si la tendance se maintient – ces démarches pourraient amener Téléfilm à modifier sa décision.

La vigie reste braquée car, dans le monde de la culture, qui dort ne dine pas.



Voice Mail

Pendant ce temps, le cinéma fête ses 100 ans et nous avons eu de la grande visite : un revenant du cinéma qui a travaillé avec les plus grands, de Marcel CARNÉ à Alfred HITCHCOCK. Il a côtoyé ARLETTY, BRASSEUR, Jean COCTEAU et Humphrey BOGART. Jean-Marie LOUTREL, d'origine française, a volé la vedette à tous les invités étrangers. Cet artisan du cinéma est âgé de 84 ans et a travaillé comme comédien, régisseur et assistant-réalisateur. Il fallait l'entendre parler de Jean MARAIS et de Marlène DIETRICH. Monsieur LOUTREL vit seul avec ses deux chiens dans les bois... près d'Amos. LE scoop.

Il y avait aussi la relève de la jeunesse. Le court métrage *Last chance Kabaret* de Éric MORIN s'est vu réserver un accueil enthousiaste. Ce jeune réalisateur de 24 ans, originaire de Rouyn, nous a présenté un portrait en négatif du famosissimo Cabaret de la dernière chance de Rouyn-Noranda. La résolution finale nous amène à croire qu'il ne faut pas juger de la liqueur d'après le vase. En chantier : un film sur le passage de Jean-Luc GODARD à Rouyn en 1968. Prometteur.

Le Festival a présenté cette année 78 films en provenance de 17 pays. Sept premières mondiales, six premières nord-américaines parmi les 23 longs métrages, les 28 courts et moyens métrages et les 27 films d'animation. Trois de ces derniers ont bien plu aux cinéophiles. D'abord *Entre le rouge et le bleu* de Suzie SYNNOTT qui, utilisant la technique du dessin sur papier nous entraîne, à partir du monde animal, dans une réflexion circulaire sur le bien et le

mal. Recherché. De l'Arménie. *La hache* du réalisateur Robert SAHAKIANTZ nous présente les déboires de paysans qui se voient offrir un outil moderne : une hache. Un cadeau sans mode d'emploi peut parfois générer une véritable tragédie. Satire ou appel à l'aide ?

Des États-Unis, *The Shark's Fin* de William LEBEDA nous explique en six minutes pourquoi les êtres humains vivent aujourd'hui sur la terre ; on apprend de plus pourquoi le requin est condamné à trahir sa présence par sa nageoire dorsale. Graphique et inventif.

Le prix du public, le grand prix Hydro-Québec, a été décerné cette année au réalisateur québécois Robert MÉNARD pour le long métrage *L'enfant d'eau*. Le prix Télébec, prix du jury pour les courts et moyens métrages, revient au réalisateur américain Tsukuru IMANISHI pour l'exaltant *Yoidore Jirohachi* où un samouraï fait éclater, par un supplément d'âme héroïque, les limites de la vertu indissociable de la profession : l'honneur. Le Prix animé va au film *Pat & Mat - Kulecnic* du réalisateur tchèque Lubomir BENES. Après avoir acheté un billard, deux amis essaient d'en adapter les règlements à leurs modestes capacités. Ingénieux.

Une autre page du grand livre du Festival est tournée. Bienvenue à la prochaine quinzième édition-anniversaire qui aura lieu du 26 au 31 octobre 1996.

Jacques TESSIER *

Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue
215, avenue Mercier
Rouyn-Noranda, Québec, J9X 5W8
Tél: (819) 762-6212/fax: (819) 762-6762

1 L'affiche de Marthe JULIEN représente une brosse à dents plantée dans le sable chaud d'une plage arrosée par des vagues... de films. Pas besoin d'autres bagages pour venir goûter à la chaude hospitalité du Festival.

La Hache

devient furieux : il tape à coups de poing répétés sur son clavier pour finalement se rendre compte qu'il vient de pénétrer le système de sécurité de la Maison-Blanche. La ligne est rouge et la question apparaît, ultime... Y croit-il ? Il est en sueur et hésite... et puis, il cède à une sorte d'appel du vide et répond oui... Radioactif !

Ce film, *Voice Mail*, du réalisateur américain Andrew BLOOM, est l'un des 28 courts et moyens métrages présentés lors de la 14^e édition du Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue, qui s'est tenue à Rouyn-Noranda du 28 octobre au 2 novembre 1995. Assistance : 13 900 spectateurs. Et pourtant, deux événements auraient pu altérer la participation du public : le



Yoidore Jirohachi

référendum et les coupures de subvention de Téléfilm Canada.

Lundi, 30 octobre en soirée, c'est Bernard - si la tendance se maintient - DEROME versus *Le confessionnal* de Robert LEPAGE. La crainte des organisateurs était palpable : pour « faire sortir » les gens on a installé des moniteurs télé dans le hall du Théâtre du Cuivre. Quelques dizaines de mords de politique entreprennent la veillée d'armes... et il y a une salle comble pour le film, à la grande satisfaction de l'équipe. Mais il y a de la tension dans l'air : de temps en temps des gens sortent pour s'informer de la tendance... Puis on sent, sans être allé aux

Insoumission • Manifeste • Nelo VILAR

Le 12 novembre 1994, je proclamai devant les Tribunaux de Castello de la Plana le caractère artistique de mon insoumission au service militaire obligatoire et à la prestation sociale substitutive, qui le légitime. Je suis actuellement en attente de procès, au cours duquel le Procureur demandera mon emprisonnement pour une durée de deux ans, deux mois et un jour.

Je fais appel par cette note aux artistes, critiques et intellectuels du monde entier afin que par quelques lignes, ils témoignent de la validité du fait que mon insoumission est une création artistique, qui ne doit donc pas être pénalisée par les tribunaux espagnols. Je ne cherche pas à éviter avec ce projet simplement mon emprisonnement - m'en tenant à mon droit constitutionnel de la création artistique - mais plutôt de parier pour un art qui

mette la créativité au-dessus de la valeur intéressée de l'objet, l'attitude au-devant des aptitudes. L'éthique avant l'esthétique.

Par définition, l'artiste, en tant que créateur, est incompatible avec la « soumission ». La création implique l'ouverture des voies, raison pour laquelle il est possible de mettre ensemble art et liberté. Cela veut-il dire que tous les insoumis, ou mieux, que tout cas de désobéissance civile comme réponse à une situation injuste est une création artistique ? Le fait de participer dans ce mouvement social et que nous ayons décidé d'être un insoumis de plus - que le chaman BEUYS, lui considérait des artistes - ne nous font pas perdre de vue que l'art est en réalité une tâche menée dans la solitude, et qu'une pensée libertaire-dogmatique obligeant les artistes à participer de cette cause n'a pas de sens. Souve-

nons-nous que Tristan TZARA considérait dadaïste quiconque fût contre son manifeste, bien connu, ou que Zaj est non-Zaj. Le sens de la recherche artistique se trouve dans cette révision permanente qui permet le changement.

C'est de ce point de vue là et depuis le domaine de la création artistique que nous cherchons la simplicité, que nous cherchons à rendre la vie plus intéressante que l'art (dada, à nouveau), à exercer l'art de ses marges, qui est en définitive la recherche artistique. Notre proposition se trouve plus proche de l'iconoclastie que du dogme.

Produire de l'art implique en ce moment une incursion analytique. Tout ce qui pourra contribuer à une meilleure connaissance de l'art doit être reconnu comme un apport à l'art lui-même. L'intervention dans le domaine du mouve-

Un festival inFIMInent différent ou Peaux de biches et archets lisses



« L'écho se fait entendre dans la clameur des satisfaits, ceux qui de leurs mercis, demandent encore des nouvelles du paradis. Les montagnes et les forêts se secouent comme des renards sortant de l'eau claire de la source à la vie. Ces regards argentés dans la nuit confient à la lune des portées remplies de notes et de soupirs. La prière est exaucée. Les dieux répandront dans les Appalaches la légende des rumeurs musicales. Les cordes sensibles, les peaux de biches, les cuivres, les touches et les archets, tous seront au rendez-vous magnifique de nos nuits d'été. Le troisième *Festival international de musique incroyable* veut créer un lien entre le travail de la terre et l'harmonie des capotés. Sous le regard fier des érables majestueux, la musique pure sera un hommage aux cultivateurs qui travaillent si fort pour faire sortir du sol le lait et les céréales. Un hommage à ce

pays magnifique où la nature n'a pas été défigurée par la cupidité du mauvais goût. Vallées généreuses et montagnes gracieuses, habitacles des dieux ; Saint-Fortunat, Saint-Jacques-le-Majeur, Saint-Julien, Sainte-Hélène et Chesterville, Trottier Mills, Saint-Jean-Vianney et tous les autres à qui touchent le sol et le mi dièse, sont ensemble les maillons d'or qui relient à l'épicentre de la vie. Les musiciens et les musiciennes viendront ici ajouter à l'écho des alpages le génie des sons mélodieux. Quatorze spectacles aussi incroyables les uns que les autres. Sur ce, je vous dis : fumier de Cambronne. »

Cette prose bucolique et délirante de François GOURD, Premier minus et libre-penseur, introduisait le FIMI 1995. Amateurs de musique « flyée », comment se fait-il que vous ne connaissiez pas le festival des festivals ? Oubliez celui du Jazz

de Montréal, celui d'Été de Québec, celui de l'Accordéon de Rivière-du-Loup, celui du Folklore de Drummondville et celui de la Musique actuelle de Victoriaville. Particulier comme pas un, cet événement éclectique à souhait est le sirrocco des chauds week-ends estivaux pour plusieurs centaines de mordus des soirées fiévreuses et capotées. Incroyable cette musique parce que gratuite, un pourcentage sur la bière et un tour de chapeau ! Voilà pour le fric. Petit budget, petits cachets. À Saint-Fortunat¹, on joue pour le plaisir et pour l'amour. Une fin de semaine à la campagne pour les artistes du Plateau, plus de 60 regroupés en 14 formations se sont entassés et succédé à l'Auberge du village. Un show le samedi, pour s'éclater, un show le dimanche, pour se reposer du sabbat diabolique. Jazz psychédélique, post-country, ethnique, hypnotique, rock hybride, poésie tentaculaire, funky décapant,

chant d'Eros, planant éthylique. Tout y passe, au fil des semaines... Difficile de donner des noms ; c'est une piste d'essai pour les nouveaux, un tour de rodage pour certains, une drogue pour plusieurs, un party pour tous. Les DUCHESNE, SAINT-JEAN, LAMOTHE, JUARÈS, FORTIN, FRÈRES À CH'VAL, LEGAULT, de CHÉVIGNY, 4 Pat, HÉBERT, RIOS, FAUBERT, ISIS, DEROME, WALSH, TANGUAY, LUSSIER, POCKET et les autres s'y sont donnés en entier. GOURD conspire l'éclat dans l'écru rural. Il attire les sautés sonores, les greffes au terroir local, de l'environnement s'échappe des odeurs pas catholiques et du mélange sortent des choses peu orthodoxes, au grand plaisir médusé des vaches qui mastiquent, à côté. Moments de transe, espaces magiques : ba-be-bi-bo-bu des catharsis.

Du bois de grange et du préfini mural, humbles cimaises, pendent les artefacts de cinq expositions qui, à la queue leu leu, enveloppent le calendrier des festivités. Le climax fait éruption au dernier show, c'est le coup de grâce : la bâtisse de la salle communautaire saint-fortunienne en tremble encore en ses fondations. Bœuf braisé et soirée dansante (et pas à peu près), le tout au profit de l'O.T.J. locale, par solidarité paysanne. La renommée de ces musiciens et musiciennes, qui, pour plusieurs, outrepassent les frontières encore méconnues de ce beau pays « whom they insist to name it a province », garantit la qualité des harmonies. Pour une fois, les bonnes choses n'ont pas de fin : l'été 96 verra éclore le quatrième *Festival de musique incroyable* de Saint-Fortunat ; le dégoûdi GOURD me l'a dit.

Jean-Claude SAINT-HILAIRE

¹ Saint-Fortunat est un village miniaturisé situé au sud de Victoriaville et au nord-ouest de Thetford Mines.

objecteur de conscience en Espagne

ment pacifiste, des mouvements sociaux, du système judiciaire et politique espagnol, mais surtout du système artistique propose une motion analytique de l'art qui prétend interpeller le système artistique actuel et lui montrer ses contradictions, l'hypocrisie de l'art institutionnel, depuis une attitude éthique qui interagit avec la le cadre de cette intervention sort du système artistique. Point de spectateurs. Il n'y a que des participants. Le public est directement interpellé, et la mise en question de ce qui est art ou de ce qui ne l'est pas implique activement quiconque, à travers une nouvelle de journal ou une émission de radio, averti par un collègue ou directement par le courrier du propre artiste, prend position, pour ou contre, une façon d'entendre l'art. Des récepteurs donc différents d'un public spécialisé dans l'art ou

dans les mouvements sociaux.

Mon insoumission est-elle une création artistique ? Et s'il en est ainsi, un artiste peut-il être emprisonné pour avoir fait son travail ? S'agit-il d'un attentat contre la liberté d'expression, et contre la liberté de conscience ? Toute recherche éthique et artistique est-elle légitimisée, ou bien uniquement celle que l'État légitime à travers ses propres institutions ? Dans le deuxième cas, que devons-nous dire des déserteurs de la Première Guerre mondiale qui fondèrent Dada et que l'on idéalise dans les écoles et les lycées comme étant un modèle artistique du XXe siècle ? Les juges sont-ils valables comme critiques d'art ? Ne se rait-il pas plus juste que les critiques d'art soient ceux qui jugent les artistes ? Serait-il bon pour l'art que les artistes purgent la basse qualité de leurs proposi-

tions dans des institutions pénitenciaires ? Et en un mot, quel est le rapport entre l'art et la société ? Quel rapport souhaitons-nous entre l'art et la société ? À quoi sert un art fait depuis l'institution ?

Tout témoignage explicite quant au caractère artistique de cette manœuvre, toute réflexion théorique, seront appréciés ; IMPORTANT : tout document présenté en appui lors du procès devra porter le nom, le numéro de carte d'identité, l'adresse et la profession du/de la signataire sans quoi il ne sera pas recevable par la cour. (On compte par la suite de publier une sélection de témoignages reçus - graphiques ou théoriques - à la fin du procès (soit dans +- deux ou trois ans !)

adresser à :
Nelo VILAR
C/Pastora 7
12527 Artana (Castellon), España

